

Plan Local d'Urbanisme

# PLU

*Chambray*  
lès-Tours

## Modification n°3

### Annexes

*Liste des lotissements dont les règles d'urbanisme sont maintenues*

Vu pour être annexé à la délibération du conseil métropolitain du 12 décembre 2022

Pour le Président  
Le Vice-Président délégué,



Christian GATARD.



**Liste des lotissements dont les règles d'urbanisme sont maintenues**  
(article L 442-9 du code de l'urbanisme) :

- Lotissement SC LA GUIGNARDIERE (43-45 rue Guillaume Louis)
- Lotissement LANCELEUR (1 à 8 rue Maudy Piot)
- Lotissement LE CLOS - DURAND - (24 bis rue du Clos Robert)
- Lotissement CAYEUX (chemin des Agneaux)
- Lotissement ECO QUARTIER LA GUIGNARDIERE
- Lotissement ROUET (29-31-33 rue Guillaume Louis)
- Lotissement LUCIANI (16 rue de la Haute Chevalerie)
- Lotissement FONCIER AMENAGEMENT – SARL LOTIR37 (rue de la Haute Chevalerie)
- Lotissement SARL VW PROMOTION – THIERCELIN (rue du Télégraphe)





